



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

InserJeunes : le site d'aide à l'orientation des jeunes en voie professionnelle

Publié le 18 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Aider les jeunes à choisir leur orientation en leur donnant toute l'information sur les débouchés : c'est l'objectif de la nouvelle plateforme *InserJeunes* dédiée à la formation professionnelle. Elle propose, de manière précise et localisée, les taux d'insertion dans le monde du travail après une formation en troisième, en lycée professionnel et en centre de formation des apprentis, et leur permet ainsi de disposer d'éléments objectifs pour leur décision.

Lancé le 9 février 2021, [InserJeunes](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil) fournit pour chaque formation du CAP au BTS, chaque lycée professionnel ou centre de formation d'apprentis (CFA), des indicateurs qui permettent de cerner les parcours des jeunes en voie professionnelle et leur insertion :

- le taux de poursuite d'études ;
- le taux d'emploi à 6 mois (assorti d'une mesure de valeur ajoutée en fonction du taux de chômage local ou du profil des élèves) ;
- des données sur le parcours des jeunes dans les différentes formations et le taux de rupture de contrats d'apprentissage.

Ces indicateurs couvrent :

- les apprentis préparant un diplôme de niveau V (exemple : CAP), IV (exemple : Bac Pro) ou III (exemple : BTS) ;
- les élèves des lycées professionnels publics et privés sous contrat dépendant de l'Éducation nationale. Les élèves de voie professionnelle scolaire du ministère de l'Agriculture seront pris en compte à la fin de l'année 2021.

Le site propose également des liens vers des sites institutionnels : [Nouvelle voie pro](http://www.nouvelle-voiepro.fr/) de l'Onisep, [La bonne alternance](https://labonnealternance.pole-emploi.fr/) de Pôle emploi, [Le portail de l'alternance](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/) du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'insertion.

Exemple :

Pour un CAP de peinture en carrosserie en apprentissage, vous pourrez notamment accéder :

- aux résultats au niveau national : 8 jeunes sur 10 sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation ;
- au taux de jeunes qui poursuivent leurs études : 11 % ;
- au taux de contrats interrompu : 19 % ;
- à la localisation de l'établissement proposant la formation le plus proche grâce à une carte interactive, et à ses résultats ;
- à un lien vers la fiche métier de l'Onisep.

A noter : InserJeunes, élaboré par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, a bénéficié d'un financement du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP). Le dispositif s'inscrit dans le cadre de [la loi du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2018/9/5/MTRX1808061L/jo/texte).

Textes de référence

- [Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2018/9/5/MTRX1808061L/jo/texte)

Et aussi

- [Plan 1 jeune, 1 solution : l'aide à l'embauche des jeunes est prolongée](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14189)
- [L'obligation de formation des jeunes est portée de 16 à 18 ans](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14217)
- [Garantie jeunes : le dispositif d'aide sera élargi](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14682)
- [Emploi des jeunes : lancement de la plateforme 1 jeune, 1 solution](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14462)

Pour en savoir plus

- [InserJeunes : un service d'aide à l'orientation des jeunes en voie professionnelle](https://www.education.gouv.fr/inserjeunes-un-service-d-aide-l-orientation-des-jeunes-en-voie-professionnelle-309485)
Ministère chargé de l'éducation
- [L'insertion des jeunes après une formation en voie professionnelle](https://www.education.gouv.fr/l-insertion-des-jeunes-apres-une-formation-en-voie-professionnelle-307956)
Ministère chargé de l'éducation
- [Insertion des jeunes après la voie professionnelle](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/insertion-des-jeunes-apres-la-voie-professionnelle)
Ministère chargé du travail
- [InserJeunes – la valeur ajoutée des établissements sur le taux d'emploi](https://www.education.gouv.fr/inserjeunes-la-valeur-ajoutee-des-etablissements-sur-le-taux-d-emploi-309431)
Ministère chargé de l'éducation